

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Albert AMY

Napoléon 1<sup>er</sup> et le canton du  
Valais, partie I

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1938, tome 37, p. 81-88

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

# NAPOLÉON I<sup>er</sup>

et le

## CANTON DU VALAIS \*

Le Valais a tenu une place qui n'est pas négligeable dans les préoccupations de Napoléon I<sup>er</sup>. Situé entre les deux régions les plus riches et les plus fidèles de l'Empire français, le Valais en était le trait d'union naturel et sa possession était un facteur important de la politique. C'est pourquoi le grand chef qui allait bouleverser l'Europe pendant quinze ans, fixa bien vite son attention sur cette région de notre pays.

Il est intéressant, pour nous Suisses, d'étudier ce point d'histoire.

Tout d'abord, examinons succinctement l'importance géographique du canton du Valais.

Placé au coude que forment les Alpes après avoir couru du sud au nord pour prendre ensuite la direction ouest-est, le Valais, malgré ses hautes montagnes, possède des coupures profondes qui permettent de franchir assez aisément la haute barrière rocheuse qui sépare la France de l'Italie.

\* Tous droits de reproduction et d'impression sont réservés.

Pour le voyageur qui va de Paris à Milan, il n'y a que trois routes qui s'offrent : le Mont-Cenis, et les deux routes valaisannes : le St-Bernard et le Simplon.

Lorsqu'il s'agit de faire passer des armées ; que, par surcroît, un grand trafic libre et facile doit s'organiser, le Mont Cenis ne suffit plus : les trois passages sont nécessaires, il faut emprunter les routes du Valais.

Le fait qu'une communauté politique s'était créée dans cette région de passage, devait, dans certaines conditions, attirer sur elle l'attention et la convoitise de ceux qui en pouvaient tirer parti.

Si l'on a pu dire des Flandres et de la Lombardie qu'elles ont attiré les conquérants à cause de leurs richesses, on peut affirmer que le Valais, la Suisse en général, pauvres et déshérités à maints égards, les ont attirés par les facilités de communications qu'ils offrent.

Mon intention est d'étudier la période qui va de 1797 à 1813, non pas d'un point de vue strictement valaisan, mais en recherchant les raisons qui ont poussé Napoléon à agir de telle ou telle manière à l'égard du Valais.

Pour le récit des événements, je renvoie aux nombreux ouvrages qui traitent de cette époque : « Histoire Moderne du Valais » par Grenat, « Histoire du Valais » par Boccard, « Histoire du Valais » par Hilaire Gay.

J'ai puisé dans ces ouvrages ; mais c'est surtout dans la correspondance de Napoléon que j'ai trouvé les matériaux pour ce travail. Enfin j'ai consulté Echsli, Vuillemin, de Cugnac : « Campagne de l'armée de réserve », Nabholz et Steiner : « Histoire Militaire de la Suisse », Gaffarel : « Les campagnes de la I<sup>re</sup> République ».

En 1796, pendant la conquête du Piémont, puis de la Lombardie, Bonaparte eut plusieurs fois l'occasion d'éprouver l'inconvénient d'être séparé de sa base d'opérations par les Alpes. Au début de sa campagne, venant de Paris remplacer le général Scherer, il avait trouvé l'armée d'Italie dans un état de dénuement absolu, vivant de maraude, parce qu'elle était mal ravitaillée, mal reliée avec la France. Bonaparte s'attaqua d'abord à ce problème, il organisa l'intendance, et chercha de suite à résoudre le problème des communications rapides à travers les Alpes.

Plus tard, après Rivoli, ayant décidé de terminer la guerre par une offensive rapide sur Vienne, Bonaparte se sentit gêné entre l'ennemi et la République vénitienne hostile. Son armée était éparpillée sur des lignes d'étapes trop longues. Ce fut pour lui une raison de rechercher une route directe, pour faire avancer des réserves, ou même, en cas d'échec, pour battre en retraite.

Tandis que le jeune général négociait l'armistice de Leoben, puis la paix de Campo-Formio, son esprit perpétuellement en travail lui représentait les solutions possibles de ce problème. Une route lui semblait réunir les plus grands avantages ; c'était celle du Valais. Sans même en référer au Directoire, il écrivit de suite à Comeyras, chargé d'affaires de France dans les Grisons, la lettre suivante

Au citoyen Comeyras

Milan, le 25 Floréal an V (14 mai 1797).

La situation de la Lombardie, et les relations qu'elle se trouve avoir avec la France exigent que l'on s'occupe sans retard à obtenir le droit de traverser le Valais pour pouvoir profiter de la vallée du Rhône, traverser le lac de Genève et arriver à Versoix. Je vous prie donc de vous rendre à Sion et de négocier le plus promptement possible avec les représentants du Souverain un traité qui nous accorde un droit de passage dans le Valais.

Vous parlerez tant au nom de la République Française que de la République de Lombardie.

La Diète des XIII Cantons, nantie de la démarche faite par Comeyras, pria le Directoire de respecter la neutralité de la Suisse. Le Directeur Barthélemy, ancien ministre plénipotentiaire de France à Berne, parla en faveur de la Suisse et du Valais ; son avis l'emporta. Selon le docteur Imesch, « Le gouvernement français voulait éviter toute hostilité avec la Suisse et parer à l'imputation gratuite que la France était avide de conquêtes ».

Le Valais l'avait échappé belle, mais ce n'était que partie remise. Bonaparte ne renonçait pas à son projet ; il dit aux représentants de la Suisse à Paris, pour les endormir et calmer leurs légitimes appréhensions :

« Vous êtes de braves gens, je suis très content de vous »!

Appelé à commander sur d'autres théâtres d'opérations, Bonaparte ne joua aucun rôle direct dans l'occupation du

Valais et de la Suisse par les troupes françaises. Mais il est évident que ses rapports pressants, sur la question du passage des Alpes, eurent une répercussion sur la politique du Directoire vis-à-vis de la Suisse. C'est ce qu'il faut rapidement rappeler avant de continuer à suivre l'action de Bonaparte dans le Valais.

La République française, en guerre contre la première coalition, avait groupé ses armées au nord et au sud de la Suisse. Elle comptait sur la neutralité de la Suisse pour s'épargner la défense de son territoire. Mais après le 18 Fructidor an V (1797) — les éléments modérés Barthélemy et Carnot chassés du Directoire, — la politique française changea de tout en tout. Reubel, tout puissant, agissait contre nous ; il préférait occuper la Suisse pour deux raisons principales. D'abord parce qu'il la croyait riche, et pensait la rançonner ; ensuite parce qu'il s'imaginait occuper ainsi une position stratégique excellente : « Ce qui, dit Gaffarel, était une faute, car les Alpes cessaient d'être une barrière commune. »

La Confédération des XIII Cantons offrait peu de résistance à ces convoitises. Elle était irrésolue, sans direction, sans force armée, divisée profondément par des questions de politique extérieure, flottante entre les Français et les Coalisés ; promettant sa neutralité à tous, prise en faute tour à tour par chacun d'eux. Elle était une proie facile. L'Europe avait perdu la considération qu'elle avait toujours eue pour la Suisse. Bonaparte disait : « Les Suisses d'aujourd'hui ne sont plus les hommes du XIV<sup>e</sup> siècle, ils ne sont fiers que lorsqu'on les cajole trop, ils sont humbles et bas lorsqu'on leur fait sentir qu'on n'a pas besoin d'eux. »

D'ailleurs, une partie importante de la Suisse appelait la France à son aide. C'étaient : le canton de Vaud opprimé par Berne ; les bailliages italiens, sujets de quelques cantons ; la Valteline, exploitée par les Grisons ; enfin le Bas-Valais, assujetti à la fraction de langue allemande qui peuple la haute vallée du Rhône. Forte du concours que l'on sollicitait d'elle, au nom des principes de la révolution et de la liberté des peuples, la France pouvait s'immiscer aisément dans nos affaires. Ses agents secrets,

et même ses résidents officiels, favorisaient les idées de révolte et les velléités d'indépendance des pays sujets.

C'est ainsi qu'agissait Mangourit, chargé d'affaires du Directoire auprès du Valais. Il ranimait la fureur qu'avait soulevée la répression armée du Bas-Valais par les VII Dizains supérieurs, en 1791. Il encourageait une nouvelle révolte et travaillait, par là, à amener une intervention armée de la France.

Le Bas-Valais accomplit sa révolution pendant que les troupes françaises entraient en Suisse sous les généraux Brune et Schauenbourg. Les VII Dizains supérieurs, bien avisés, s'empressèrent d'envoyer à St-Maurice, le 1<sup>er</sup> février 1798, une délégation pour reconnaître le nouvel état de choses, et protester de leur amitié pour ceux qu'ils avaient opprimés jusque-là.

Un nouveau gouvernement, où les représentants de toutes les parties du Valais entrèrent avec les mêmes droits, fut formé. La jeune République valaisanne entra le 1<sup>er</sup> mars 1798, sous la pression du Directoire, dans le sein de la République helvétique une et indivisible.

Le nouvel état de choses fut très mal accueilli par les cantons primitifs et par le Haut-Valais. Au mois de mai 1798 ces régions s'insurgèrent à l'occasion des élections aux assemblées législatives. Les troupes françaises réprimèrent ces soulèvements. Au Valais, le général Lorge, avec des troupes françaises et des contingents de troupes vaudoises et du Bas-Valais, brisa la résistance en quinze jours ; Sion fut pillée. Les VII Dizains supérieurs furent occupés par les troupes françaises jusqu'à l'adoption de la constitution helvétique.

L'année suivante (1799), la guerre éclatait entre la France et la seconde coalition ; on se battait en Suisse. Des détachements d'Autrichiens et de Russes manœuvraient dans la région de la Furka, apportant aux petits cantons conservateurs l'espoir de la libération. Les Hauts-Valaisans armèrent 5.000 hommes contre la France. Mais Lecourbe et Masséna avaient l'avantage ; les Coalisés furent contenus. En même temps, la division du général Xaintrailles remontait la vallée du Rhône, repoussant la milice valaisanne, massacrant tous ceux qui offraient de la résistance.

Les troupes occupèrent le Valais, vivant de réquisitions dans les rares localités où la misère n'était pas trop criante.

Mais les événements allaient changer bientôt. Bonaparte, rentré d'Égypte, avait accompli le coup d'état du 18 Brumaire, il s'était fait nommer Premier Consul, il allait donner à l'Europe la preuve de son génie organisateur.

La France, tout d'abord, avait besoin de lui. Il dut réparer les malheureux débuts de la guerre contre la seconde coalition. Il confia le ministère de la guerre au général Berthier, réunit les armées d'Helvétie et du Rhin sous le commandement du général Moreau, donna l'armée d'Italie à Masséna. Ce dernier, pressé par le feldmaréchal Mélas qui commandait des forces doubles, reculait lentement en Haute-Italie.

Cette situation amena Bonaparte à jeter les yeux sur la Suisse. C'est elle qui lui servit de base pour le plan d'opérations qu'il envoyait le 22 mars 1800 au général Moreau. En voici un passage important, qui se rapporte à la fameuse armée de réserve qui devait passer le St-Bernard :

L'intention des consuls est de faire garder la Suisse par les dernières divisions de l'armée de réserve avec l'élite de l'armée de réserve de Dijon pour entrer en Suisse par le St-Gothard et le Simplon, et opérer la jonction avec l'armée d'Italie dans les plaines de Lombardie.

Cette dernière opération sera confiée au général en chef de l'armée de Réserve, rassemblée à Dijon, qui se concertera avec vous, et dont les consuls vont faire choix.

Le commandement de cette armée fut donné, pour la forme, au général Berthier, mais en fait, Bonaparte se réservait la direction de la campagne.

Au mois d'avril 1800 des reconnaissances furent faites par des officiers du génie : le général Marescot au Saint-Bernard, le général Desolle au St-Gothard, d'autres au Splügen et au Simplon. Pendant ce temps l'armée de réserve se concentrait dans la région de Dijon.

Mais la situation devenait plus critique. Masséna était refoulé sur Gênes, le général Suchet sur le Var. Bonaparte

put presser son mouvement. Il écrivit le 27 avril 1800 à Berthier, pour lui communiquer sa nouvelle décision, dont j'extrais le passage intéressant que voici :

Mon projet ne serait plus de passer par le St-Gothard ; je ne regarde cette opération possible et dans les règles ordinaires de la prudence que lorsque le général Moreau aurait obtenu un grand avantage sur l'ennemi.

D'ailleurs, il est possible que ce ne soit plus à Milan qu'il faille aller, mais que nous soyons obligé de nous porter en toute diligence sur Tortone pour dégager Masséna qui, s'il a été battu, se sera enfermé dans Gênes, où il a trente jours de vivres. *C'est donc par le St-Bernard que je désire que l'on passe., etc.*

D'ailleurs, l'opération de passer le St-Bernard me paraît beaucoup plus proportionnée avec nos moyens actuels, puisque vous n'auriez à vous nourrir que depuis Villeneuve à Aoste, pouvant transporter vos vivres par le Lac de Villeneuve... etc.

Ainsi dans tous les cas vous auriez une ligne d'opération assurée, vous restez en contact avec la République.

Si vous vous portez sur Milan, tout ce qui sera sur le St-Gothard ou le Simplon vous joindra successivement.

Je partirai d'ici le 10 pour Genève et passerai par Dijon.

L'armée de réserve, bien équipée, avec une nombreuse artillerie, forte au total de 60.000 hommes, s'achemina lentement à pied d'œuvre par les bords du lac Léman. Le passage du St-Bernard commença le 15 mai ; il dura seulement six jours pour les troupes combattantes.

Tandis que le gros de l'armée franchissait le St-Bernard, la division Chabran passait le Mont-Cenis et une colonne de mille hommes, sous le général Berthencourt, passait le Simplon.

Dans tout cela, Bonaparte n'avait pas songé un moment à tenir compte de la souveraineté du Valais ; il avait agi vis-à-vis de ce canton avec la plus extrême désinvolture. Il incorpora tout simplement le territoire à son armée. Voici son arrêté du 15 Floréal an VIII (5 mai 1800) :

Les Consuls de la République arrêtent :

Art. 1<sup>er</sup>. — Le Valais fera partie de l'armée de Réserve.

Art. 2. — Les officiers généraux, les employés, l'artillerie et les troupes qui s'y trouvent feront également partie de l'armée de Réserve.

Art. 3. — Le ministre de la Guerre, donnera directement des ordres par un courrier extraordinaire au général commandant en Helvétie de compléter sur-le-champ jusqu'à 3800 hommes les troupes destinées à garder le Simplon.

C'était en fait une annexion du Canton du Valais. Car, non content d'utiliser le territoire, Bonaparte mit aussi les habitants à contribution, et dans une large mesure ; non seulement en faisant des réquisitions, mais surtout en réclamant la main-d'œuvre pour passer son artillerie et ses convois. Pour procéder à cette mobilisation de la population, Bonaparte écrivit, pour la forme, à Reinhard, chargé d'affaires français à Berne, en le chargeant d'arranger les choses auprès du gouvernement helvétique. Sans plus attendre il réclamait 6000 hommes directement à la Chambre administrative du Valais. Il promettait 40 louis par canon rendu au St-Bernard.

Le Valais fournit les 6000 hommes demandés ; surtout des Hauts-Valaisans et des gens de la vallée de Bagnes. Ce sont eux, bien plus que les soldats français, qui firent passer le St-Bernard à l'artillerie de l'armée.

Non content de mobiliser l'élément civil, Bonaparte écrivait à Reinhard le 29 Floréal an VIII (19 mai 1800), pour obtenir du Directoire helvétique qu'il lève 4 bataillons qui auraient pour missions de garder les magasins, de conduire les prisonniers et de maintenir la sûreté des communications avec la France. Le Conseil exécutif helvétique s'inclina ; le Valais fut chargé de fournir les troupes, qui furent payées par la caisse de l'armée. L'ordre prescrivait : « à raison de dix sous par jour, moyennant quoi il ne leur sera fait aucune espèce de fourniture ».

Le Valais dut organiser une chaîne de courriers de Lucerne au Grand St-Bernard, chargés de porter promptement et régulièrement des nouvelles des troupes d'Helvétie.

(à suivre).

Albert AMY  
Avocat au Barreau de Genève